

COMPTE RENDU DU 3ème CONSEIL D'ÉCOLE – 23 juin 2025

Présents :

Blandine CADET-PETIT → Directrice
Karine CONTU → Professeure des écoles
Mélanie COUILLEBAULT → Professeure des écoles
Stéphanie BLANDEAU → Professeure des écoles
Sandra CARON LEULLIER → Professeure des écoles
Aïna HUMBERT → Professeure des écoles
Claire LEE → Professeure des écoles

Floriane FAUCHE → APEISELP
Cédric STERVINNOU → APEISELP
Madalina GHIRAN → APEISELP
Karine LAURENT → RPEP

Florian PLANA → Chef du service Enfance Jeunesse Education
Roselyne TURBE → Adjointe au maire, Enseignement, éducation et jeunesse
Cathy ROULIERE-LAUMONIER → ATSEM

Excusés :

Anne-Marie BEZIAN → IEN circonscription Sud Médoc

Secrétaire de séance : Blandine CADET-PETIT

Ordre du jour :

I) Parcours de l'élève a) Bilan des actions d'aide mise en place b) Bilan sur les progrès et réussites des élèves, sur l'assiduité scolaire	IV) Organisation de la rentrée n+1 a) Structure pédagogique et effectifs de l'école b) Organisation de la rentrée 2025-2026 c) Préparation du bureau des élections pour l'année n+1
II) Projet et vie de l'école a) Bilan des actions et des projets b) Bilan des liaisons inter-cycles c) Bilan de l'évaluation du groupe scolaire Libération	V) Actualité de la Mairie
III) Fonctionnement de l'école a) Bilan des exercices de sécurité et des PPMS b) Bilan financier de la coopérative c) Bilan financier des actions municipales d) Travaux	VI) Questions diverses

COMPTE RENDU

I) Parcours de l'élève	<u>a) Bilan des actions d'aide mises en place</u> En complément des remédiations pédagogiques menées au sein des classes, deux dispositifs spécifiques ont été proposés afin de soutenir les élèves en difficulté : 1. Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) Des séances d'APC ont été organisées pour les élèves de moyenne et grande section. Menées en petits groupes, ces interventions ont eu lieu pendant la pause méridienne : • de 11h50 à 12h20 pour les élèves des classes 1, 2 et 3 ; • de 13h00 à 13h30 pour ceux des classes 4, 5 et 6. Les axes de travail durant cette période ont porté sur : • la reconnaissance des lettres en capitales et en scriptes ;
------------------------	---

	• la numération. La participation à ces ateliers se faisait sur la base du volontariat des familles. Tous les élèves concernés y ont pris part, répartis en petits groupes. 2. Intervention du maître G Une prise en charge spécifique a été assurée par le maître G (rééducatrice) pour des élèves de grande section, également en petits groupes. Les objectifs de ces séances étaient : • la reconnaissance des lettres et des sons associés ; • le développement des compétences phonologiques ; • la consolidation des notions de numération. <u>b) Bilan éducatif</u> Aucun maintien n'a été demandé cette année. Bonne promotion d'élèves accédant au CP : une majorité sait encoder des mots ou fait déjà partie des lecteurs. Nous avons constaté plusieurs éléments préoccupants au cours de l'année : • Une difficulté croissante chez de nombreux élèves à gérer la frustration ; • Une augmentation significative du nombre d'équipes éducatives mises en place ; • Une hausse des signalements à la MDPH : 6 dossiers déposés, et 6 autres familles ont été incitées à en déposer un, bien que certaines aient refusé ; • Une information préoccupante a dû être transmise ; • Une assiduité fluctuante pour plusieurs élèves, variant selon les périodes.
--	---

II) Projet et vie de l'école	<u>a) Bilan des actions communes de l'école</u> → La Grande Lessive – 20 mars 2025 Les élèves ont participé à l'installation artistique éphémère de "La Grande Lessive", autour du thème « Du papier, des papiers, vos papiers ». Ce projet a été mené en partenariat avec l'école élémentaire. Les réalisations des enfants ont été exposées dans le parc situé devant l'église, créant ainsi un espace d'expression artistique ouvert à tous. → Carnaval – Jeudi 27 mars 2025 Les élèves sont venus déguisés selon leur envie pour célébrer le carnaval. En classe, chacun avait réalisé une coiffe ou un masque. L'après-midi, un défilé a été organisé à l'école élémentaire, suivi d'un goûter convivial partagé entre les deux écoles. → Fête des mères / Fête des pères À l'occasion de ces fêtes, les élèves ont confectionné des cadeaux personnalisés à offrir à leurs parents ou à une personne de leur choix. → Semaine de la maternelle – "Viva la Maternelle !" (du 17 au 21 mars 2025) Les familles ont été accueillies dans les classes dans le cadre de cette semaine nationale valorisant les pratiques pédagogiques en maternelle. Chaque jour, des temps d'apprentissage partagés entre parents et enfants ont été proposés. Cette initiative a permis de faire découvrir aux familles le quotidien scolaire de leurs enfants et de renforcer les liens école-famille. → Exposition de printemps et goûter partagé – Mardi 15 avril 2025 Une exposition sur le thème du printemps a été organisée, mettant en valeur les productions artistiques des élèves. Un goûter partagé avec les familles a clôturé cet événement dans une ambiance chaleureuse. → Sortie scolaire commune au zoo de Pessac – Lundi 26 mai 2025
-------------------------------------	--

Toutes les classes de la maternelle ont participé ensemble à une sortie pédagogique au zoo de Pessac. Cette journée a été riche en découvertes et en apprentissages autour du monde animal.

→ **Passerelle avec la crèche**

Des temps d'échange et de découverte ont été organisés avec les structures d'accueil de la petite enfance, notamment les crèches, afin de faciliter la transition des tout-petits vers l'école maternelle. Ces temps de "passerelle" permettent aux enfants de se familiariser progressivement avec leur futur environnement scolaire, et favorisent une rentrée plus sereine.

Ce partenariat contribue également à renforcer la continuité éducative entre les différents acteurs de la petite enfance.

→ **Fête de fin d'année – Vendredi 27 juin 2025**

Les deux écoles du groupe scolaire Libération, en collaboration avec les représentants des parents d'élèves, préparent activement une grande fête de fin d'année. Celle-ci réunira les familles, les élèves et les équipes éducatives autour de différents temps festifs.

→ **Spectacle de fin d'année – Mardi 1er juillet 2025**

Le spectacle de fin d'année se tiendra dans la cour de l'école maternelle. Les élèves présenteront des chants, des danses ou des mises en scène préparés en classe, valorisant le travail mené tout au long de l'année.

→ **Réunion d'information pour les nouveaux inscrits**

Une réunion d'accueil est prévue pour les familles des nouveaux élèves inscrits à l'école à la rentrée 2025.

Elle se tiendra le lundi 30 juin à 17h30.

Ce temps d'échange permettra de présenter :

- le fonctionnement de l'école,
- l'équipe éducative
- les locaux.

Les représentants des parents d'élèves sont invités à participer afin de présenter leur association et de répondre aux questions des nouvelles familles.

b) Bilan de la liaison Grande Section / CP

Dans le cadre de la liaison entre la maternelle et l'élémentaire, deux demi-journées d'échanges ont été organisées entre les classes de Grande Section et celles de CP et CP/CE1. Ces temps ont été pensés en demi-groupes afin de favoriser les interactions et les découvertes.

Activités menées :

- Lors de leur visite à l'école élémentaire, les élèves de Grande Section ont découvert les locaux et partagé des activités autour de l'écriture en binôme avec un élève de CP.
- En retour, les élèves de CP sont venus à la maternelle pour participer à des activités culinaires en vue de la préparation d'un goûter commun, ainsi qu'à des ateliers d'arts visuels.
- Les élèves de CP ont également lu des albums aux élèves de maternelle, dans un moment de partage autour de la lecture.

Autres temps forts de la liaison :

- Cette année, les élèves de Grande Section ont pu déjeuner au self de l'école élémentaire, accompagnés d'une ATSEM, leur permettant de se familiariser avec l'environnement du CP dans un cadre rassurant.
- Dans le cadre de la liaison GS/CP, une animatrice accompagne un groupe de 10 élèves de Grande Section entre 12h et 13h dans la cour de récréation de l'élémentaire. Un roulement est mis en place pour que tous les élèves puissent bénéficier de cette expérience.

Travail entre les équipes pédagogiques :

Des rencontres ont été organisées avec les enseignantes de CP afin :

- d'échanger sur les méthodes de travail, dans une optique de continuité pédagogique entre la maternelle et l'élémentaire

- de préparer la constitution des classes pour la rentrée prochaine.

L'ensemble des documents relatifs aux élèves concernés (équipes éducatives, PAI...) sera transmis aux enseignantes de CP pour qu'elles puissent avoir, dès la rentrée, une bonne connaissance du profil de leurs futurs élèves.

c) Bilan de l'évaluation du groupe scolaire Libération

Description de la méthode retenue pour l'auto-évaluation

Dans le cadre de la démarche d'évaluation institutionnelle, toutes les écoles de Parempuyre ainsi que le collège ont été concernés cette année. Pour le groupe scolaire Libération, les équipes pédagogiques de la maternelle et de l'élémentaire ont choisi de mener une auto-évaluation commune, dans un esprit de cohérence et de continuité pédagogique.

L'auto-évaluation s'est articulée autour de quatre grands domaines :

- Les apprentissages et le parcours des élèves
- Le climat scolaire
- Les acteurs, les stratégies et le fonctionnement de l'école
- L'environnement institutionnel et partenarial.

Un volume de douze heures a été consacré à la conduite du travail d'auto-évaluation. Voici les différentes étapes mises en œuvre :

1. Lancement et préparation

- **Calendrier fixé collectivement** avec l'ensemble des enseignants du groupe scolaire.
- **Réunion des deux directeurs** pour concevoir des outils d'analyse et des supports d'aide à la rédaction à destination des enseignants.

2. Travaux de réflexion en groupes mixtes

- **Première séance de travail :**

Les enseignants ont été répartis en groupes mixtes (maternelle et élémentaire), chacun travaillant sur un domaine spécifique. À l'aide des outils préparés, chaque groupe a :

- analysé la situation actuelle,
- identifié les points forts et réussites,
- relevé les points de vigilance et marges de progrès,
- proposé des objectifs et actions à développer.
- Chaque groupe a également rédigé des questions à poser aux différents acteurs et partenaires de l'école (enseignants, élèves, parents, personnel non enseignant, etc.).

3. Élaboration et exploitation des questionnaires

- Les directeurs ont conçu des questionnaires spécifiques à partir des propositions des groupes.
- Ces questionnaires ont été transmis aux différents partenaires éducatifs du groupe scolaire.
- Deuxième séance de travail : Analyse des retours de questionnaires par les groupes d'enseignants, suivie de la rédaction de leur partie du rapport.

4. Rédaction collaborative du rapport

- **Troisième séance :**

Les groupes ont synthétisé leur analyse pour faire ressortir :

- les ressources et points forts du groupe scolaire,
- les contraintes spécifiques des établissements,

- les leviers d'amélioration et choix stratégiques pour l'avenir (plan d'actions, besoins en formation, priorités).

Un temps collectif a permis de croiser les regards sur l'ensemble du rapport et de finaliser une vision commune.

- **Travail des directeurs** : Rédaction finale et mise en forme du rapport d'auto-évaluation.
- **Quatrième séance** : Lecture finale du rapport par l'ensemble des équipes. Des ajustements ont été proposés puis validés collectivement avant l'envoi officiel du document.

5. Rencontre avec le jury

Le jury était composé de :

- Une conseillère pédagogique (circonscription de Bordeaux),
- Deux directeurs d'école (Abzac et Bègles).

Une première lecture du rapport a été faite par le jury avant la visite sur site, durant laquelle les membres ont rencontré :

- Les équipes pédagogiques,
- Les directeurs du périscolaire,
- Le personnel ATSEM,
- Le responsable des affaires scolaires,
- Les représentants des parents d'élèves (APEISELP et RPEP).

6. Restitution et bilan final

Une visioconférence a été organisée entre le jury et les équipes du groupe scolaire. Ce temps d'échange a permis :

- de revenir sur les points saillants du rapport,
- de partager les conclusions du jury,
- d'ouvrir des perspectives pour l'amélioration du fonctionnement du groupe scolaire.

Bilan global et perspectives :

Axes stratégiques	Besoins des élèves	Actions
Climat scolaire & Parcours Citoyen	Améliorer le sentiment de sécurité des élèves	Renforcer les actions de médiation entre les élèves Créer des outils de régulation (règlement intérieur accessible aux élèves, affichages adaptés) Améliorer les infrastructures
Apprentissages & Inclusion	Prendre en charge la difficulté scolaire et les besoins éducatifs particuliers	Poursuite des actions de remédiation (MACLE, ATOLE, accompagnement RASED, APC...) Prise en charge et accompagnement des EBEP Poursuite de la liaison GS/CP Mise à niveau de l'équipement informatique
PEAC	Améliorer l'accès à la culture pour tous les élèves.	Elaborer un véritable parcours d'EAC sur les 3 cycles. Co-construction de projets avec les structures municipales (bibliothèque et EMA) Développement de nouveaux partenariats (Classes Citadines) pour diversifier l'offre culturelle.

Appréciation générale sur le processus de l'évaluation

« L'équipe d'évaluation salue l'engagement des acteurs des écoles dans le processus d'évaluation. La collaboration entre les différents membres de l'équipe éducative (directeurs, enseignants, RASED, AESH, personnels municipaux et d'animation, deux associations de parents d'élèves complémentaires) est fluide, riche et efficace : elle crée les conditions favorables au bien-être, à la réussite et à l'épanouissement de tous les élèves. Les évaluateurs soulignent la qualité du travail pédagogique effectué dans ce groupe scolaire, ainsi que la richesse et la créativité des projets proposés. La précision du rapport d'auto-évaluation et la disponibilité des différents personnels et parents d'élèves ont permis de dégager des axes d'amélioration à partir des actions déjà engagées pour soutenir les dynamiques existantes, dans la perspective des futurs projets d'école. »

Il est important de souligner que les conclusions formulées par le jury dans le cadre de cette évaluation ne constituent en aucun cas des obligations pour l'équipe pédagogique ni pour la mairie de Parempuyre. Il s'agit exclusivement de recommandations, que chaque acteur est libre de prendre en compte selon ses priorités et ses marges d'action.

De manière générale, l'évaluation s'est déroulée dans de bonnes conditions et a été constructive pour l'ensemble des équipes. Elle a permis :

- de faire un état des lieux partagé de nos points forts et de nos axes d'amélioration ;
- de dégager des orientations prioritaires à approfondir dans le cadre du nouveau projet d'école.

Dans cette perspective, de septembre à décembre 2025, les équipes pédagogiques disposeront de six heures banalisées pour mener à bien la rédaction du projet d'école 2025-2030, en cohérence avec les constats issus de l'auto-évaluation.

III) Fonctionnement de l'école

a) Bilan des exercices de sécurité et du PPMS

1. Réalisation des exercices réglementaires

L'ensemble des exercices de sécurité obligatoires a été réalisé conformément à la réglementation en vigueur.

Ces exercices ont été organisés en coordination avec l'école élémentaire, dans le cadre du fonctionnement du groupe scolaire Libération.

2. Dysfonctionnements constatés

Plusieurs points de vigilance ont été identifiés cette année concernant le matériel et les conditions de mise en œuvre des consignes de sécurité :

- **Pagers (système d'alerte) :**

Le signal lumineux des pagers est actuellement inversé :

- **Rouge** pour *Attentat / Intrusion* (ce qui est normalement réservé aux *risques majeurs*),
- **Jaune** pour *Risques majeurs*.

Cette inversion peut entraîner une confusion en situation réelle et nécessite une intervention technique pour être corrigée.

- **Exercices incendie :**

- La porte coupe-feu ne se déclenche pas automatiquement lors des simulations ;
- Il n'existe pas d'alarme incendie commune entre les bâtiments de la maternelle et de l'élémentaire, ce qui complique la coordination des exercices et pourrait poser problème en cas d'évacuation réelle.

3. Évolution réglementaire – PPMS unifié

Depuis la circulaire du 8 juin 2023, le Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS) a été unifié, regroupant désormais les risques majeurs et les risques d'attentat-intrusion dans un seul document.

Un agent de la DSDEN est intervenu sur site pour :

- Rencontrer la directrice et un représentant de la mairie,

- Réaliser une visite minutieuse de l'école afin d'identifier les points à sécuriser ou à améliorer,
- Accompagner l'établissement dans la mise en conformité et l'effectivité des mesures de sécurité, tant pour les personnes que pour les biens.

Le nouveau PPMS unifié a été rédigé et validé par la DSDEN.

Dans l'attente de sa réception, les deux anciens PPMS (Risques majeurs et Attentat-intrusion) restent en vigueur.

4. Matériel manquant

Enfin, nous signalons qu'il manque toujours les chargeurs USB nécessaires à l'utilisation de l'appareil de contrôle de la qualité de l'air, ceux-ci n'ayant pas été fournis avec le matériel.

b) Bilan financier de la coopérative

Recettes		Dépenses	
Don APEISELP :	150 euros	Sortie Zoo de Pessac	1987 euros
Tombola au 23/06/2025 :	1454 euros	Projets classes	62,20 euros
Préventes cartes de jeux au 23/06/2025 :	947,50 euros		
Préventes nourriture kermesse au 23/06/2025 :	986, 50 euros		

Dépenses à venir :

- Régulation avec l'élémentaire pour les achats liés à la kermesse
- Les projets de classes non comptabilisés pour le moment

Solde compte bancaire au 23/06/2025 : 3 796, 26 euros

c) Bilan financier des actions municipales

Le financement attribué à l'école pour l'année scolaire a été réparti de la manière suivante :

- Achat de matériel pédagogique, destiné à enrichir les supports d'apprentissage et les outils utilisés en classe ;
- Financement du transport scolaire, notamment pour les sorties pédagogiques organisées durant l'année ;
- Achat de matériel de fonctionnement, pour assurer le bon déroulement des activités quotidiennes au sein de l'école.

À ce jour, il reste un solde d'environ 300 €, qui pourra être reporté sur l'année suivante, en fonction des règles de gestion en vigueur.

d) Travaux

Travaux réalisés – Remerciements

Nous remercions la mairie de Parempuyre pour les interventions menées cette année.

Nous saluons notamment :

- L'occultation du portail de la cour, qui a permis d'éviter que les enfants restent collés au portail à discuter avec les parents. Les élèves profitent désormais de ce temps pour se défouler dans de meilleures conditions.
- Les travaux effectués en plomberie, électricité, ainsi que divers petits travaux d'entretien, qui contribuent au bon fonctionnement de l'école au quotidien.

Travaux à prévoir / demandes en cours

Dans la cour :

- Réparation des jeux de cour
- Réfection générale du sol de la cour
- Réparation ou remplacement du petit portillon (poignée cassée, absence de clé)
- Sécurisation des plaques d'égout (notamment devant la classe 4)

Extérieurs de l'école :

- Réparation ou remplacement de la fermeture du panneau d'affichage de la cantine (cassée)

Vitres :

- Vitres fissurées à remplacer Classe 2 et salle de motricité

Aménagements intérieurs :

- Infiltrations d'eau dans la réserve, les classes 2 et 3
- Fissure dans le placo de la classe 2
- Réparation des volets bloqués dans la salle de motricité et les classes 1, 5 et 6
- Réfection complète de la classe 4
- film occultant sur les fenêtres

IV) Organisation de la rentrée n+1

a) Structure pédagogique et effectifs de l'école

		PS	MS	GS	
Effectifs actuels		47	48	49	144
Prévision de Rentrée		52	48	48	148

Structure pédagogique :

classe 1 : 6 MS + 18 GS = 24 élèves

classe 2 : 18 MS + 6 GS = 24 élèves

classe 3 : 24 GS = 24 élèves

classe 4 : 18 PS + 8 MS = 26 élèves

classe 5 : 18 PS + 8 MS = 26 élèves

classe 6 : 16 PS + 8 MS = 25 élèves

b) Organisation de la rentrée 2025-2026

Les enfants pourront bénéficier du **périscolaire** le matin, le midi (cantine) et après la classe dès le lundi 1er septembre.

Tous les élèves effectueront leur rentrée le lundi 1er septembre selon les modalités suivantes :

► Moyenne Section (MS) et Grande Section (GS)

Les élèves de MS et GS, accompagnés de leurs parents, seront accueillis à 8h30 par le portail situé rue de l'Église (côté impasse).

Horaires de classe : 8h30 – 16h30

Les enfants pourront bénéficier du périscolaire le matin, le midi (cantine) et après la classe.

À partir du mardi 2 septembre, les parents ne seront plus autorisés à entrer dans l'établissement. Les élèves de MS et GS entreranno seuls par le

portail rue de l'Église.

► Petite Section (PS)

L'accueil des élèves de PS se fera de manière progressive pour favoriser une rentrée en douceur.

Jour 1 : <u>lundi 1er septembre</u>	Jour 2 : <u>mardi 2 septembre</u>	Jours 3 et 4 : <u>Jeudi 4 et vendredi 5 septembre</u>
Les élèves de PS, accompagnés de leurs parents, seront accueillis au portail principal , selon l'horaire défini par la direction : Groupe PS 1 : accueil de 8h30 à 9h45 (temps d'adaptation avec les parents) Groupe PS 2 : accueil de 10h30 à 11h45 (temps d'adaptation avec les parents) → Répartition en demi-groupes d'environ 9 élèves chacun. → Transmission des groupes aux parents le mardi 15 juillet par mail.	Accueil de l'ensemble des élèves de PS à partir de 8h20 Fermeture du portail à 8h30 Une seule personne par enfant pourra accompagner l'élève jusqu'à la classe. Départ progressif des parents avant 9h15 pour initier la séparation en douceur. La présence des parents sera réduite et adaptée au cas par cas , en fonction des besoins de l'enfant. → L'objectif est de poursuivre l'accompagnement tout en amorçant progressivement la séparation.	Accueil des élèves en groupe entier à partir de 8h20

c) Préparation du bureau des élections pour l'année n+1

Information aux familles

Lors de la première réunion avec les parents, organisée en début d'année scolaire, une information obligatoire doit être transmise aux familles concernant :

- le rôle des représentants de parents d'élèves au sein de l'école,
- les modalités de leur élection.

Il est souhaitable que les fédérations de parents (ou les associations locales) puissent diffuser les appels à candidatures à cette occasion. La réunion aura lieu le vendredi 12 septembre 2025.

Ces démarches peuvent être initiées dès la mi-septembre, mais aussi anticipées lors de la réunion du lundi 30 juin à 17h30, notamment pour informer les familles des élèves nouvellement inscrits.

Durée du mandat

Les représentants de parents d'élèves siègent jusqu'au renouvellement officiel de leurs membres, lors des élections annuelles.

Mise en place du bureau des élections

À la fin de l'année scolaire ou au tout début de l'année suivante, un bureau des élections doit être constitué parmi les membres du conseil d'école. Ce bureau, présidé par le directeur, est chargé de l'organisation des élections. Il est composé de :

- un enseignant,
- deux parents d'élèves,
- un délégué départemental de l'Éducation nationale (DDEN),
- éventuellement, un représentant de la collectivité locale.

	Ce bureau a pour missions : • de déterminer les modalités pratiques de l'élection (lieu, date, horaires d'ouverture et de fermeture du scrutin), • de préciser les modalités de réception des documents électoraux par les familles (accusé de réception, signature...), • de veiller au bon déroulement des opérations électorales. En cas d'impossibilité de constituer ce bureau, l'ensemble des tâches revient au directeur de l'école. Modalité du vote Le vote s'effectue uniquement par correspondance.
V) Actualité de la Mairie	Affectation des ATSEM : Anne-Marie DE SOUZA (école Jean Jaurès) sera remplacée à compter du 1er septembre par Jennifer LANGELUS. Chaque ATSEM restera affectée à son école pour l'année scolaire à venir. Travaux : Deux classes seront repeintes pendant les vacances scolaires. → Priorité demandée pour la classe 4, en raison de son état général. Un remplacement des luminaires est également nécessaire dans cette classe. → La classe 5 pourrait constituer le second choix pour les travaux de peinture. Par ailleurs, afin de préserver les murs et d'éviter l'usage répété de punaises, il est demandé la pose de plaques en liège au-dessus de tous les porte-manteaux. Travaux de réfection de la toiture : Une réfection complète de la toiture est programmée pour l'année scolaire 2025-2026, avec un budget estimé à 200 000 euros. Sécurité – Alarmes : La Commission consultative départementale impose la présence de trois alarmes distinctes. De ce fait, aucune liaison n'est possible entre l'école maternelle et l'école élémentaire en matière de système d'alerte